



Club n° 05055

COREG OCCITANIE

CLUB CYCLO DE CASTRES

Affilié à la Fédération Française de CycloTourisme

MAISON des ASSOCIATIONS, place du 1^{er} mai, 81100 CASTRES

Courriel : club.cyclo.castres@ffvelo.fr

Agrément Jeunesse et Sports n° 8189D238



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU JEUDI 2 NOVEMBRE 2023

25 membres présents, 6 membres excusés

Brigitte ouvre la réunion. Elle revient sur l'accident de la route dont ont été victimes Jean-Paul Renaillé et Marc Trémoulet le 27 septembre. Jean-Paul a été durement touché (fracture de la hanche). Marco s'en tire avec des contusions. Il est présent ce soir, ainsi que Didier Rey, souffrant depuis quelques semaines. Nous leur souhaitons un bon rétablissement et un retour parmi nous sur le vélo rapidement.

ACTIVITÉ DU CLUB DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION (21 septembre)

- S 30 sept et D 01 oct **Voyage itinérant féminin en autonomie**, au départ de Villemur sur Tarn (31) : 4 + 1 sympathisante (Fabienne) ;
- D 01 oct **40 èmes randonnées des vendanges rabastinoises**, à Rabastens : 5 ;
- D 08 oct **Randonnée de l'Union**, à L'Union (31) : 5 + 1 invité ;
- Me 11 oct **Randonnée club** dans l'Aude, au départ de Villasavary (11) : 10 + 2 invités ;
- D 22 oct **Concentration "souvenir JP Larroque"**, à Lisle sur Tarn : 5.

Cette dernière randonnée marque la fin du "**Challenge club 2023**" (voir tableau déjà diffusé). 34 licenciés ont, de fait, participé.

A la suite d'une remarque qui met en doute la "légalité" du dispositif, s'en suit une **discussion sur sa "faisabilité"** et les modalités de son application. Brigitte s'étonne du caractère tardif de ce questionnement. *Le bureau appréciera la suite à donner.*

ACTIVITÉ DU CLUB DANS LES PROCHAINS MOIS

- D 12 nov **Clôture de la saison du CODEP 81**, à Réalmont ; circuit id Open **17893018** - *invitation à diffuser (secrétaire)* ;
- Me 15 nov **Randonnée club**, au départ de Lisle-sur-Tarn ; circuit id Open **17862006** - *invitation à diffuser (secrétaire)* ;
- D 19 nov **Randonnée du Gaillac primeur**, à Gaillac.

LICENCES ET ADHÉSIONS 2024

La fédération a décidé qu'en 2024 le CMNCI (Certificat Médical de Non Contre Indication à la pratique du cyclo-tourisme) n'est plus obligatoire pour obtenir une licence (l'auto-questionnaire de santé reste en vigueur). Les 3 formules de licence (balade, rando et sport) deviennent caduques et sont remplacées par une seule et unique licence fédérale (comme avant !).

Les montants de la cotisation fédérale et de l'assurance restent en 2024 les mêmes qu'en 2023.

Le Comité Directeur propose de **ne pas augmenter le prix de la cotisation Club pour les membres actifs (12 euros)**, de passer de 6 euros à **10 euros pour les membres sympathisants** et de reconduire la **participation du Club à l'abonnement à la revue "Cyclotourisme"** (5 euros).

Le bulletin de demande de renouvellement de licence FFCT et d'adhésion au Club et les documents associés (questionnaire de santé et notice de l'assurance) sont présentés en réunion et seront adressés aux licenciés courant novembre (secrétaire).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE et REPAS ANNUEL du club

L'assemblée générale (AG) du Club aura lieu **le jeudi 30 novembre à 20h30 à Castres**.

Cette AG ordinaire comportera l'examen des rapports statutaires, le renouvellement d'un tiers du Comité Directeur, l'élection des contrôleurs comptables et l'examen de la **résolution** suivante "**ramener de 3 à 2 ans le mandat en cours d'Antoine Garcia et de Raymond Serres**". Avec cette disposition, on devrait retrouver des tiers équilibrés (3X4).

Un bulletin de candidature au Comité Directeur (ou à la commission de contrôle comptable) et un "bon pour pouvoir" seront joints à l'envoi de la convocation (*secrétaire*).

Pour mémoire, l'AG du CODEP aura lieu le vendredi 24 novembre à Réalmont, celle du COREG Occitanie le dimanche 26 novembre à Réalville (82) et celle de la fédération les 9 et 10 décembre à Troyes (10).

Le **repas annuel du Club** aura lieu le **dimanche 3 décembre à midi** ; le restaurant de la Montagne Noire à Dourgne est pressenti (*décision à faire connaître dès que possible*).

Le Comité Directeur retient de porter la **participation** de 5 euros + apéro (soit 8 euros) à **10 euros "pour tous"** (licencié + 1 accompagnant).

PRÉPARATION DE LA SAISON 2024

À ce stade, le bureau retient les manifestations suivantes (à compléter ultérieurement en tenant compte des calendriers du COREG et du CODEP) :

14 janvier : **randonnée des goélands** ;

17 mars : ouverture de la saison du CODEP, à Castres ;

Fin avril : séjour en Espagne ;

26 mai / 2 juin : **ensemble à vélo** (à Paris) ; *une réunion spécifique sur ce thème aura lieu mardi 7 novembre 2023 à 20h30 à la maison des associations* ;

Juin / juillet : 1 **cyclo-montagnarde** (Luchon-Bayonne 15 et 16/06 ? - Haute Savoie 29 et 30/06 ?) ;

15 septembre : concentration de l'Autan, à Lautrec.

QUESTIONS DIVERSES

Le bureau lancera une "enquête de besoin" de **tenues club** courant novembre, en vue d'une commande groupée (délai de mise à disposition de l'ordre de 6 semaines).

Le CODEP81 organise une réunion "**sécurité et assurance**" pour les délégués à la sécurité des clubs le 9 ou le 10 février 2024, ainsi que des formations "mécanique" les 20 janvier et 2 février.

La prochaine réunion (Assemblée Générale) aura lieu le jeudi 30 novembre 2023